

Tradition et globalisation dans l'évolution de la distinction de re / vs / de dicto en linguistique française. Temps de re / vs / temps de dicto

Diana Costea

Université Pétrole-Gaz de Ploiești, Bd. București 39

E-mail: dianacostea2001@hotmail.com

Keywords : de re, de dicto, modalité, temps verbal, tradition, globalisation.

Abstract

Les médiévaux, à la suite de Thomas d'Aquin, d'Aristote et d'Abélard, ont désigné les deux usages de la modalité comme modalité de re et modalité de dicto. Dans le premier cas, la modalité se rapporte aux choses dont nous parlons, dans le second elle se rapporte à ce que nous en disons. Ce n'est que beaucoup plus tard que, dans l'étude de la langue, les modalités sont considérées comme des éléments qui expriment l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé. L'axe de re/de dicto fait fortune dans la logique modale actuelle, tant dans la linguistique française qu'au niveau des autres langues. Nous nous arrêterons sur les particularités de cette distinction en linguistique française au niveau des temps verbaux, plus précisément au niveau du présent, de l'imparfait et du futur. Afin d'arriver à interpréter la catégorie du temps grammatical, la définition de l'axe de re/de dicto s'éloigne de l'usage habituel qu'en font les logiciens.